

Communauté de  
Communes des  
Pays de  
Rhône et  
Ouvèze

# entre Rhône et Ouvèze

MAGAZINE INTERCOMMUNAL #2





# édito

## Sommaire

- 3 L'édito du Président
- 4 Intercommunalité
- 5 Contrat de rivière de la mayne et des annexes du Rhône (CRMAR)  
Inauguration de la halte fluviale intercommunale et des sentiers de randonnée pédestre
- 6 CCPRO en action : Environnement et Développement durable
- 10 Economie Inauguration de l'espace d'activités Sainte-Anne  
Requalification de la Z.I. du Fournalet
- 13 Au jour le jour, les travaux dans les Communes
- 15 Le zoom sur : l'association CLIC RIVAGE

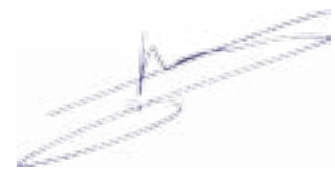
Si l'été a semblé long à venir, il joue en revanche les prolongations, donnant à cet automne naissant une tonalité particulière. Entre couleurs automnales et chaleur estivale, les repères traditionnels perdent de leur lisibilité.

Qu'il s'agisse du développement économique, ou de tourisme, générateurs de richesse,  
Qu'il s'agisse de préoccupations environnementales ou de desserte locale,  
Tout est mis en œuvre pour valoriser le territoire et son rayonnement.

Et certains de s'interroger aussitôt sur le côté conjoncturel exceptionnel de cette situation ou d'y voir au contraire une conséquence d'un changement climatique profond et irréversible. Ces changements climatiques seraient d'ailleurs porteurs, à terme, d'évolutions sur la géographie et la démographie.

**Alain MILON**  
Président de la CCPRO  
Sénateur de Vaucluse

Parallèlement à ces modifications, nos sociétés et nos institutions font également l'objet d'évolutions importantes : évolutions que l'on a parfois du mal à comprendre ou à accepter, mais qu'il convient d'accompagner et même, si possible, d'anticiper.



Cependant, quelles que soient les mutations à venir, elles ne doivent pas affecter notre travail quotidien.

Dans une période de crise économique et financière où chacun d'entre nous peut être fragilisé, les collectivités et intercommunalités doivent remplir leur mission avec sérieux et sans état d'âme.

C'est dans cette optique que l'ensemble des élus et des agents de la CCPRO s'attache à poursuivre leur action au service des habitants des communes membres.



Bédarrides  
Caderousse  
Châteauneuf du Pape  
Courthézon  
Jonquières  
Sorgues

**Communauté de Communes  
des Pays de Rhône et Ouvèze**  
C.C.P.R.O.  
3, allée des Romarins  
BP 50 082 - 84370 Bédarrides  
Tél 04 90 03 01 50  
Fax 04 90 01 31 83  
E-mail : contact@ccpro.fr  
[www.ccpro.fr](http://www.ccpro.fr)

Directrice de publication : Marie-Christine Reynaud  
Direction de la rédaction : Caroline Grelet-Joly, Cécile Riou  
Rédaction : Caroline Grelet-Joly, Cécile Riou, Services CCPRO  
Conception : saluces.com  
Photographies : Cécile RIOU, CCPRO ; Communes ;  
p.9 copyright - photothèque Eco-Emballages  
Tirage : 16 000 exemplaires  
Imprimé par RIMBAUD, sur papier PEFC. 09/2011  
Distribution : Association PIAF. 04 90 34 66 15  
Dépôt légal à parution. ISSN 0753-3454

# intercommunalité



# tourisme



Le 29 juillet dernier, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) s'est réunie sous la présidence de Monsieur le Préfet.

A cette occasion, Monsieur le Préfet a rendu compte des avis émis par les conseils municipaux et communautaires sur le schéma départemental de coopération intercommunale qu'il avait présenté en avril dernier.

Si, majoritairement, les élus se sont prononcés contre le projet de schéma, les motivations et les contre-propositions diffèrent.

Or, la loi prévoit que la CDCI doit se prononcer à la majorité des 2/3 de ses membres pour que le projet amendé s'impose au Préfet.

En outre la commission doit se prononcer sur le projet dans sa globalité et non portion de territoire par portion de territoire.

Au sein de l'AMV qui regroupe l'ensemble des maires de Vaucluse, à l'exception d'Orange et Bollène, les maires expriment leur point de vue, leur réticence ou leur adhésion.

D'ici deux mois maximum, la prochaine CDCI devra se prononcer définitivement sur le schéma.

Le Préfet aura alors la tâche de le mettre en œuvre et les élus auront la responsabilité d'instaurer la meilleure gouvernance possible.

## CONTRAT DE RIVIERE DE LA MEYNE ET DES ANNEXES DU RHÔNE (CRMAR) : Inauguration de la halte fluviale intercommunale et des sentiers de randonnée pédestre

Le 26 septembre dernier, le Président de la Communauté, Alain Milon, le Président de l'Office de tourisme intercommunal, Alain Rochebonne, le maire de Châteauneuf du Pape, Jean-Pierre Boisson, ainsi que les élus de la CCPRO ont inauguré les derniers travaux réalisés dans le cadre du CRMAR :

- ▶ la mise en valeur paysagère de la halte fluviale située à Châteauneuf du Pape (réalisation d'un appontement supplémentaire, mise en place de l'éclairage, signalétique, construction d'assises ombragées et végétalisation de la zone),
- ▶ la réhabilitation du chemin de halage du Rhône à Sorgues et Châteauneuf du Pape
- ▶ la création d'un sentier de découverte à Châteauneuf du Pape
- ▶ la création d'un itinéraire de randonnée autour de l'Île d'Oiselay et d'un sentier de découverte sur l'Île d'Oiselay.



Ces opérations s'inscrivent dans le volet de *Restauration et valorisation des cours d'eau* ainsi que de *l'ouverture au public et du développement des activités liées aux milieux naturels* du CRMAR.

Les parcours pédestres sont balisés, et jalonnés de panneaux d'information permettant au public d'appréhender la richesse patrimoniale et écologique de ces milieux naturels, de connaître et comprendre le fonctionnement de la rivière, de la forêt alluviale et des arbres qu'elle accueille, des chaînes alimentaires aquatiques, reconnaître les différentes espèces animales qui vivent sur ou aux abords de ces milieux.

## LE CALENDRIER DE LA RÉFORME

### 4<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2011

Vote de la CDCI sur le schéma.  
Intégration obligatoire dans le schéma des propositions de modification de la CDCI.  
Au plus tard le 31 décembre 2011, adoption du schéma par le Préfet.

### 2012-2013

Du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 1<sup>er</sup> juin 2013 entreront en vigueur les dispositifs temporaires d'achèvement et de rationalisation de l'intercommunalité.  
Durant cette période, le Préfet disposera de moyens d'agir renforcés.

Le Préfet disposera de pouvoirs accrus et renforcés du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2013.

Le Préfet disposera de pouvoirs lui permettant de passer outre les délibérations des Communes, il pourra ainsi créer, étendre ou fusionner des EPCI, sans leur accord et imposer sa décision par arrêté motivé après avis de la CDCI.

A compter du 1<sup>er</sup> juin 2013, le Préfet doit achever la carte de l'intercommunalité (rattachement des dernières communes isolées ou enclavées à un EPCI).



## LE RÉSEAU DES SENTIERS DE RANDONNÉE PÉDESTRE LIÉ AU PATRIMOINE DU RHÔNE

# CCPRO en action

La CCPRO exerce la compétence Environnement, collecte et valorisation des déchets, développement durable sur l'ensemble de son territoire depuis près de 20 ans. Au sein de la Communauté, Jean-Pierre FENOUIL anime la commission correspondante.

## interview



**JEAN-PIERRE FENOUIL**

en charge de la politique environnementale et de développement durable depuis 2008.

**Monsieur Fenouil, quelle est l'orientation de la CCPRO en terme de politique environnementale liée aux déchets ?**

Notre politique est étroitement liée à l'évolution de la législation en la matière, avec notamment de nouveaux objectifs à atteindre en matière de recyclage et de valorisation des déchets. En effet, le Grenelle de l'Environnement fixe des objectifs ambitieux comme par exemple une diminution de 15% des déchets incinérés ou stockés.

Nous sommes dans une période charnière où le système change : nous passons du 'tout jeté' au 'tout recyclé'.

**Si le coût du service augmente, il existe une véritable valeur ajoutée en terme d'impact environnemental, de recyclage, du cadre de vie..**

Il faut rappeler qu'à la CCPRO, le service représente un budget d'investissement de 736 000 € et de 4 547 372 € en fonctionnement ; 52 agents et 21 véhicules sont affectés à ce seul service.

**La collecte des emballages en mode individuel est en place sur Courthézon depuis 2009. Constatez vous une amélioration du cadre de vie dans votre commune ?**

Force est de constater que les dépôts sauvages diminuent, voire disparaissent, sur les lieux où ce mode de collecte est effectif. Il faut poursuivre l'effort.

**L'abandon de déchets dans la nature est totalement inadmissible. Nous avons à notre disposition des outils opérationnels (ramassage des encombrants, déchetteries) qui devraient prévenir de tels agissements.**

**Si l'on veut une vraie propreté, c'est l'affaire de chacun. Il faut prendre des habitudes de tri, au bon endroit, au bon moment, et notamment sortir les conteneurs aux jours indiqués !**

**Mon souci, c'est une propreté générale des Communes.** Nous responsabilisons les habitants. Chaque fois que nous le pouvons, nous mettons ce système en place. Nous avons fait le test dans une rue de Courthézon : le problème de dépôts sauvages a disparu.

Tout le monde ne peut accueillir intra-muros des bacs individuels mais en zone pavillonnaire, cela fonctionne très bien.

Les abandons de déchets sont principalement observés le week-end, lors de déménagements. Mais rappelons à nos lecteurs que **les 3 déchetteries sont ouvertes le samedi ! Et que la CCPRO propose aux administrés un service de collecte d'encombrants sur simple appel téléphonique au 04 90 03 01 52.**



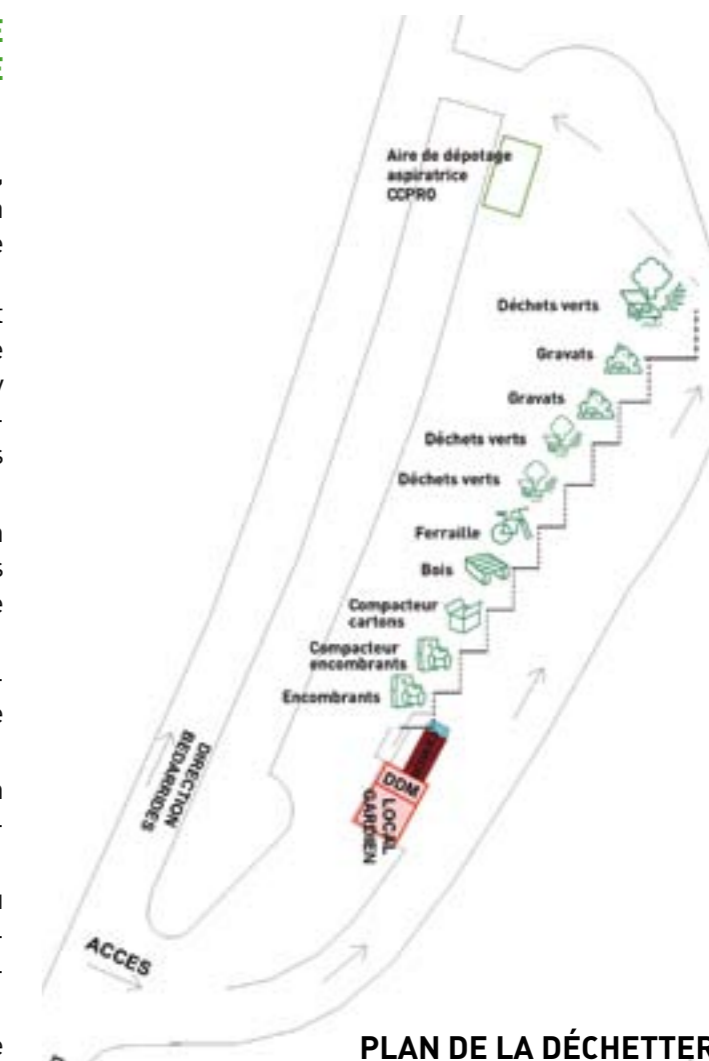
## INAUGURATION DES AMÉNAGEMENTS DE MODERNISATION DE LA DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE SITUÉE À SORGUES

Le 18 juillet dernier, le Président de la Communauté, Alain Milon, en présence des élus intercommunaux, a inauguré les aménagements réalisés à la déchetterie située à Sorgues.

En effet, depuis l'inauguration de cet équipement en 1998, sa fréquentation a fortement augmenté, de même que les tonnages de déchets valorisables qui y sont collectés (par exemple, entre 2002 et 2010, croissance de 20 % des apports de gravats et de déchets verts).

Pour un service public d'élimination et de valorisation des déchets au plus proche des besoins des administrés, la CCPRO a réalisé de vastes travaux de réhabilitation et d'optimisation du site :

- ▶ L'aménagement d'une 2<sup>ème</sup> rampe en partie Nord facilitant la circulation des usagers grâce à un sens de rotation comportant une entrée et sortie distincte.
- ▶ La réalisation de 3 quais supplémentaires et d'un casier de plus grande contenance pour la récupération des déchets verts.
- ▶ L'ajout d'une aire de dépotage pour les véhicules du service intercommunal de voirie, avec quai de déchargement et système de récupération et dépollution des liquides avant rejet au milieu naturel.
- ▶ La mise aux normes sécuritaires vis-à-vis du risque de chute dans les casiers grâce à 2 dispositifs différents, testés sur cette déchetterie avant d'être étendus aux autres : mise en place d'un mur béton de 70 cm de hauteur sur 60 de large et d'un garde corps d'une hauteur de 1,2 m.
- ▶ La reprise du revêtement supérieur de toute la zone.
- ▶ La réfection totale du local du gardien.
- ▶ L'installation d'une vidéosurveillance du site 24h/24 à l'aide de 6 caméras pour garantir la sécurité des biens et des personnes.
- ▶ La mise en place d'un système de tri supplémentaire pour les déchets dangereux des ménages (acides, solvants, combustibles, phytosanitaires, etc) pour une meilleure sécurité des agents.



**PLAN DE LA DÉCHETTERIE**

**MONTANT DE L'OPÉRATION** environ 300 000 € TTC

**ENTREPRISES** Global Sud (maîtrise d'oeuvre), Provence Route (voirie), Mereu (génie civil mur, modification du local DMS), Ferré et FTD 84 (Eclairage et Vidéosurveillance), Mistral clotûre (clotûre), Garcia (peinture), Sorgalu (Fermeture), ASH (serrurerie).

## AVERTISSEMENT

Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de déposer des déchets au sol, quelle que soit leur nature, à proximité des containers, des points d'apport volontaire, ou en pleine campagne.

Conformément aux dispositions du code pénal, les infractions constatées en la matière sont passibles de poursuites pénales et peuvent donner lieu à des condamnations pouvant aller jusqu'à 1 500 € d'amende.





CCPRO en action (suite)



Avec vous,



le tri et le recyclage avancent

## EXTENSION DES COLLECTES EN BACS INDIVIDUELS

A compter du 26 octobre, le mode de collecte des déchets change pour les habitants de Caderousse et Châteauneuf du Pape, ainsi que pour ceux des quartiers Maillaude à Sorgues.

En effet, dans le cadre de sa compétence 'Environnement', et afin d'améliorer la collecte et la valorisation des déchets sur son territoire, la CCPRO développe la collecte en mode individuel pour le ramassage des ordures ménagères et des emballages.

Ainsi, dès la fin du mois d'octobre, plusieurs nouveaux quartiers bénéficieront de ce dispositif, et les habitants disposeront de deux bacs de collecte nominatifs : l'un à couvercle vert pour les ordures ménagères, l'autre à couvercle jaune pour les emballages.

Ce système permet de simplifier le tri et d'en améliorer la performance, tout en réduisant les nuisances visuelles dans les villes. On le voit grâce aux chiffres ci-dessous, le tonnage des ordures ménagères diminue tandis que celui des emballages progresse :

|   | Récupération en mode <b>collectif</b>                         | Récupération en mode <b>individuel</b>                           |
|---|---|--|
| EMBALLAGES                              | <b>155 Tonnes</b> en 2004<br><b>35 à 40%</b> de taux de refus | <b>524 Tonnes</b> environ en 2010<br><b>15%</b> de taux de refus |
| ORDURES MENAGERES<br>BEDARRIDES-SORGUES | <b>782 Tonnes</b><br>en octobre 2010                          | <b>739 Tonnes</b><br>en juillet 2011                             |

### DISTRIBUTION DES BACS

Les bacs individuels ont été distribués début octobre par les équipes de la CCPRO.

Si vous n'avez pas pu récupérer vos bacs lors des permanences prévues, et pour les personnes à mobilité réduite, veuillez prendre contact avec le service Environnement au 04 90 03 01 51/52 ou par mail : s.chiron@ccpro.fr.

### À Châteauneuf du Pape. 1<sup>ère</sup> collecte le 24/10/2011

- ▶ Avenue Saint Joseph
- ▶ Chemin du Bois de la ville
- ▶ Chemin du Lima
- ▶ Chemin des Garrigues
- ▶ Chemin des Dèves
- ▶ Avenue des Oliviers
- ▶ Avenue Charles de Gaulle
- ▶ Avenue des Bosquets
- ▶ Avenue des Amandiers
- ▶ Route de Sel
- ▶ Rue des Cigales
- ▶ Impasse Martial Imbert
- ▶ Avenue des Oliviers
- ▶ Chemin du Clos
- ▶ Avenue Pierre de Luxembourg
- ▶ Chemin de la Calade



### À Sorgues. 1<sup>ère</sup> collecte le 26/10/2011

- ▶ Rue des Mimosas
- ▶ Impasse Fenière
- ▶ Rue Alphone Daudet
- ▶ Chemin du Fornalet
- ▶ Chemin du Caire
- ▶ Rue du Mont Ventoux
- ▶ Rue Marius Chastel
- ▶ Rue des Dahlias
- ▶ Rue Alfred Ravier
- ▶ Rue des Lauriers
- ▶ Rue des Cerisiers
- ▶ Rue des Chênes verts
- ▶ Rue des Iris
- ▶ Rue des Villas
- ▶ Rue des Fériquoles
- ▶ Lotissement les Tilleuls
- ▶ Lotissement Hameau du Crau
- ▶ Impasse des Magnolias
- ▶ Lotissement les Vergers
- ▶ Lotissement les Cros du Joncas
- ▶ Route d'Entraigues (du rond-point au feu du centre administratif)
- ▶ Boulevard Allende (du feu au rond-point d'Entraigues)
- ▶ Chemin de Grange rouge (sauf résidence)



## LES QUARTIERS CONCERNES ET LES MODALITÉS DE COLLECTE

### À Caderousse. 1<sup>ère</sup> collecte le 24/10/2011

- ▶ La Piboulette
- ▶ Les Islons 1,2 et 3
- ▶ Quartier du Pélauri
- ▶ Lotissement le Pélauri
- ▶ Chemin Saint Charles
- ▶ Quartier la Perrand
- ▶ Lotissement Porte d'Orange
- ▶ Route d'Orange (de la porte Léon Roche au chemin Saint Charles)
- ▶ Impasse du 8 mai
- ▶ Avenue René Cassin
- ▶ Avenue du 8 mai 1945
- ▶ Quartier chapelle Saint Martin
- ▶ Lotissement La Blanquette
- ▶ Chemin de la blanquette
- ▶ Avenue des anciens combattants AFN



### QUAND SORTIR VOS BACS ?



Après 19h, sur les lieux de dépose habituels. Attention. **PAS DE SACS** dans les bacs jaunes : déposez vos emballages **EN VRAC !**

|                                       |                  |                  |
|---------------------------------------|------------------|------------------|
| A Caderousse<br>A Châteauneuf du Pape | le dimanche soir | le mercredi soir |
| A Sorgues                             | le mardi soir    | le jeudi soir    |



# économie



La CCPRO s'engage  
aux côtés des entreprises

## Espace d'activités Sainte-Anne



Le siège de VALERIAN est implanté dans un cadre très agréable, de type université américaine avec une grande pelouse autour du bâtiment et au calme. Ce sont des conditions optimales pour travailler, et on le voit car les salariés sont souriants, il y a une très bonne ambiance à l'intérieur de l'entreprise !

### QUELQUES CHIFFRES VALERIAN ET SES FILIALES (2010)

980 salariés  
5 directions régionales  
3 agences  
180 000 000 € de CA  
210 machines

## INAUGURATION DE L'ESPACE D'ACTIVITÉS SAINTE-ANNE

Le 30 mai, le Président de la CCPRO, Alain Milon, le premier vice-président délégué à l'Economie, Alain Rochebonne, le Maire de Sorgues, Thierry Lagneau, et élus communautaires ont inauguré l'Espace d'activités Sainte-Anne, située à Sorgues, en présence des entreprises implantées sur le site.

Créé dans les années 1990, cet espace est entièrement achevé et commercialisé.

Située non loin de l'échangeur autoroutier d'Avignon-Nord, la ZAC Sainte-Anne accueille principalement des entreprises de transport mais se diversifie dans l'activité à vocation tertiaire, de services, et de métiers liés aux énergies renouvelables.

Sur les 25 hectares de cette zone, 26 entreprises sont installées (des PME, des PMI, des sociétés de service et de logistique). Cette zone représente environ 930 emplois. Cet Espace d'activités est le résultat d'une synergie de compétences et de services : développement économique (achat et vente des terrains), voirie, éclairage public, lutte contre les inondations (reprise des réseaux et réalisation de noues), sans oublier, en terme de développement durable, l'aspect environnemental ainsi que l'embellissement de l'espace (plantation de 88 arbres dans les noues, le long des voiries et sur le bassin de rétention).



La plantation d'arbres dans les noues communes renforce la protection contre les inondations

### QUELQUES CHIFFRES

#### Expropriations-acquisitions

|                          |   |                |
|--------------------------|---|----------------|
| ▶ Expropriations         | : | 32 761 € HT    |
| ▶ Acquisitions foncières | : | 1 080 040 € HT |
| ▶ Procédure ZAC          | : | 14 173 € HT    |

#### Maitrise d'oeuvre

|                       |   |                |
|-----------------------|---|----------------|
| ▶ Etudes hydrauliques | : | 278 565 € HT   |
| ▶ Maître d'oeuvre     | : | 1 262 818 € HT |
| ▶ Géomètre            | : | 140 000 € HT   |

#### Voirie et réseaux divers

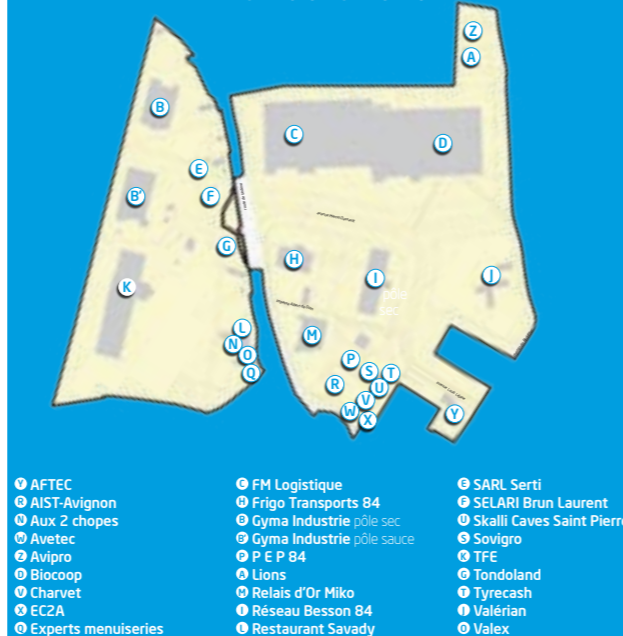
|            |   |                |
|------------|---|----------------|
| ▶ Voirie   | : | 3 896 433 € HT |
| ▶ Imprévus | : | 14 713 € HT    |

#### Espaces Verts

|                            |   |              |
|----------------------------|---|--------------|
| ▶ Plantations et entretien | : | 182 969 € HT |
|----------------------------|---|--------------|

## Espace d'activités Sainte-Anne

### Plan de la zone



PHILIPPE  
GHEYSEN  
Directeur Général  
de VALERIAN

## LA PAROLE À.. M. Gheysen, Directeur Général de VALERIAN 1<sup>ère</sup> entreprise implantée dans la Z.A.C.

*M. Gheysen, le siège de VALERIAN est installé sur la ZAC Sainte-Anne depuis 2003, mais se situait auparavant sur la Commune de Courthézon. Pourquoi avoir choisi cette nouvelle localisation ? En êtes-vous satisfait ?*

Le siège de VALERIAN, historiquement implanté à Courthézon, est devenu notre Direction Régionale Sud-Est à un moment où l'activité de celle-ci est montée en puissance. D'autre part, les bureaux étaient devenus trop petits pour accueillir les services fonctionnels du siège.

Nous avons envisagé la construction de nouveaux locaux et retenu 3 sites : Entraigues, Agroparc et Courthézon. Il n'y avait pas d'opportunité sur Courthézon, mais le Maire, M. Alain Rochebonne, nous a mis en contact avec le service économique de la CCPRO qui nous a présenté le projet d'aménagement de la ZAC de Sainte-Anne, en démarrage à l'époque.

**Nous avons eu le coup de foudre tout de suite et n'avons pas hésité !**

Nous sommes très attachés à la Région et nous souhaitons rester proches de notre ancien siège, sur une commune faisant partie de la CCPRO, avec qui nous avons toujours eu de très bonnes relations. Nous avons eu le coup de cœur pour le site, dès que nous l'avons vu. Bien sûr, nous avons également étudié les avantages liés à la ZAC de Sainte-Anne ; nous trouvons l'implantation très intéressante et depuis, nous en sommes encore plus convaincus !

**C'est un lieu particulièrement bien choisi car très facile d'accès, proche des axes de circulation.**

C'est important pour nous car beaucoup de personnes du siège sont amenées à se déplacer à travers la France. D'ici, la gare TGV et l'aéroport d'Avignon sont à 10 minutes, l'aéroport de Marseille/Marignane seulement à 45 minutes, et nous sommes à deux pas de l'Autoroute A7 et de la voie rapide Avignon - Carpentras !

Pour les salariés, c'est également important d'avoir un accès facile et rapide aux bureaux. De plus nous n'avons pas de problème de stationnement car nous disposons d'un grand parking. Et à la sortie du travail, nous sommes à proximité des magasins et services des zones commerciales.

Une chose à remarquer depuis que nous sommes installés ici : notre chiffre d'affaires a doublé ! C'est un lieu qui crée le dynamisme, et cela s'est ressenti fortement chez VALERIAN.

En un mot, nous sommes très bien et on ne changera plus : nous avons même rajouté une aile de 600 m<sup>2</sup> de bureaux en 2008, et avons encore des possibilités d'extension. L'endroit permet d'être évolutif, car il y a beaucoup d'espace.

### Quelle évolution percevez-vous pour la zone dans les années à venir ?

Beaucoup de transporteurs se sont installés dans la zone car elle est très facile d'accès et je pense que leur choix est judicieux. J'espère aussi que d'autres entreprises penseront à s'y implanter comme nous l'avons fait, car c'est un beau cadre de vie pour des bureaux. Pour des entreprises qui chercheraient à installer leur siège, c'est un lieu quasi-idéal avec énormément d'atouts, un lieu où l'on est vraiment bien.

Je dirais que la seule chose qui nous manque, c'est un petit restaurant sympa, où l'on puisse aller manger le midi sans avoir à prendre la voiture pour aller dans la zone commerciale Avignon-Nord.

C'est un détail, mais petit à petit, il y a de plus en plus de monde, ça donnera peut-être l'idée à quelqu'un de faire quelque chose !



filiale-société du groupe  
Spie batignolles

Entreprise de terrassement, d'assainissement, de génie civil, groupe Spie batignolles

Entreprise certifiée et exigeante en terme de qualité et d'innovation, VALERIAN participe aux travaux de conception et réalisation des infrastructures routières, autoroutières, ferroviaires, aéroportuaires et hydrauliques aux côtés des donneurs d'ordres public et privé.

Forte de plus de 60 ans d'expérience et de la haute qualification de ses équipes et encadrement, VALERIAN est leader sur son marché. Elle peut donc répondre à tous les appels d'offres de travaux de terrassement et d'assainissement, quelles qu'en soient la taille et la nature (grands travaux ou travaux régionaux).

Rattachée avec l'entreprise Malet (travaux routiers) à la direction opérationnelle TP du groupe Spie batignolles, VALERIAN se positionne aujourd'hui sur de nouvelles formes de marchés : concessions et partenariats public/privé dont elle assure le pilotage et la réalisation.

A l'échelle régionale, VALERIAN travaille à la liaison ferroviaire du TER Avignon-Carpentras, et a travaillé sur tous les lots de la déviation de Carpentras, réalisé le carrefour d'accès à Ikéa..



économie (suite)



au jour le jour

## REQUALIFICATION DE LA Z.I. DU FOURNALET Réception de la 1<sup>ère</sup> tranche de travaux

Située à Sorgues, la Zone industrielle du Fournalet est entièrement commercialisée et regroupe, sur 90 hectares, plus de 100 entreprises et 1500 emplois.

Datant des années 1970, elle fut l'une des premières zones économiques d'envergure du département.

Consciente de l'intérêt de bénéficier d'une telle zone sur son territoire, tant en terme de dynamisme économique, d'emploi, que de développement local, la CCPRO a décidé de procéder à une réhabilitation de cette zone conjuguant esthétique, fonctionnalité et qualité.

Les travaux portent sur le réaménagement paysager et la remise à niveau des infrastructures de voiries, des espaces verts, de l'éclairage public, de l'assainissement pluvial mais aussi de la signalétique et du jalonnement.

Compte tenu de l'envergure du projet et de l'importance de l'enveloppe budgétaire, la CCPRO a opté pour une réhabilitation étalée dans le temps.

La première tranche des travaux a été réceptionnée en juillet, et a fait l'objet d'une visite par les élus de la Communauté, en présence des entreprises implantées dans la Zone.

La seconde phase a débuté à l'automne.

### Mettre en valeur le site, le rendre plus agréable et plus fonctionnel

- ▶ Plantation de végétaux pour donner une vue végétale d'ensemble et uniforme. Ces plantations s'accompagnent d'un traitement paysager des noues de rétention, aménagées pour améliorer le système d'assainissement pluvial.
- ▶ Récupération d'espaces, notamment sur les emprises réservées à un éventuel développement du ferroutage pour la voie ferrée, afin d'aménager des zones de rétention indispensables au développement durable de la zone et pour compléter le système d'assainissement pluvial
- ▶ Réfection et amélioration des équipements d'éclairage public (réseaux et candélabres).
- ▶ Reprise générale des voiries principales de desserte et réfection des voies pour créer un espace réservé aux piétons et cyclistes.
- ▶ Elargissement de certaines voies (chemin du Fournalet) pour une meilleure sécurité.
- ▶ Incitation à la réalisation d'aménagements d'accompagnement auprès des entreprises, comme la reprise partielle des clôtures privatives, pour favoriser la mise en valeur du site.

## 2<sup>ème</sup> phase des travaux sur le chemin du Fournalet

Cette phase, qui a débuté fin septembre, concerne l'aménagement de la voirie et des trottoirs sur le Chemin du Fournalet, entre le boulevard Salvador Allende et l'avenue Blaise Pascal (3550 m<sup>2</sup> de chaussée, 1000 m<sup>2</sup> de trottoirs). L'éclairage public sera équipé d'un système à économie d'énergie, et l'espace végétalisé grâce à une vingtaine de cyprès de Florence.

Le président de la CCPRO, Alain Milon, le maire de Sorgues, Thierry Lagneau, et la présidente de la commission intercommunale de Voirie, Sylviane Ferraro, ont conduit une présentation de ce chantier auprès des habitants et entreprises riverains de la zone des travaux.

La réhabilitation complète du chemin du Fournalet s'élèvera à 600 000 € HT.



**Montant de l'opération Ch. du Fournalet** 350 000 € TTC  
Subventions demandées Région, Département  
**Entreprise** Groupement SRV BAS MONTEL/COLAS  
**Maîtrise d'oeuvre** BET INFRATECH

## Petite route de Sorgues, à Bédarrides RÉFECTION DE CHAUSSÉE



La chaussée a été entièrement reprise entre le pont sur la Sorgue et le pont Roman.



**Montant de l'opération** 30 288,70 € TTC  
**Entreprise** Provence Route

## Portes Roche et Castellan, à Caderousse REPLACEMENT DE BATARDEAUX



Dans un souci d'efficacité face aux inondations, les batardeaux en fonction sur les portes du village ont été remplacés début septembre.



**Montant de l'opération** 30 000 € TTC  
Subventions demandées Etat, Région, Département  
**Entreprise** Gimenez, Feugier-environnement



au jour le jour (suite)

## Route de Vedène, lieu-dit Les Islettes, à Sorgues RÉALISATION D'UN OUVRAGE D'ART DE FRANCHISSEMENT DU CANAL DE VAUCLUSE



Ce pont routier en béton armé à deux voies de circulation comprend un cheminement sécurisé pour les piétons et des garde-corps.



**Montant de l'opération** 232 806,18 € TTC  
**Entreprise** 4 M Provence Route B.T.P.

## CONSTRUCTION D'UN CARREFOUR GIRATOIRE



Ce giratoire à quatre branches permet notamment de désenclaver la desserte des Islettes, entre le Canal de Vaucluse et l'autoroute A7.



**Montant de l'opération** 418 251,25 € TTC  
**Entreprise** Eurovia  
**Maîtrise d'oeuvre** Global Sud

# zoom



### LE CLIC, EN BREF :

- Il informe le public sur
- > les services d'aide au maintien à domicile (prestations, personnes à contacter)?
- > les démarches administratives et financières (à qui s'adresser et comment bénéficier de l'APA, de l'aide sociale, des APL...)?
- > les établissements d'hébergement (maisons de retraite, foyers logements...)?
- > les associations d'usagers (aide et écoute des familles, loisirs et culture, bénévolat...)

### A QUI S'ADRESSE-T-IL ?

- > à tous les retraités et les personnes âgées
- > leur entourage : famille, amis, voisins,
- > à toutes les personnes concernées par le vieillissement : bénévoles, professionnels, élus.

## L'ASSOCIATION CLIC RIVAGE



Association **RIVAGE**  
(Réseau Intercommunal pour la Vie et l'Accompagnement en **G**érontologie)

### BUREAU D'ACCUEIL

Place du Cadran solaire  
84350 Courthézon  
Tél. 04 90 70 20 55  
06 07 75 07 30  
rivage84@wanadoo.fr

### PERMANENCES

#### Bédarrides

chaque 2<sup>ème</sup> mardi du mois de 14h à 16h en mairie

#### Caderousse

chaque 4<sup>ème</sup> lundi du mois au Club du 3<sup>ème</sup> âge

#### Châteauneuf du Pape

chaque 1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h à 11h en mairie

#### Courthézon

chaque mercredi matin de 9h à 11h au bureau du CLIC

#### Jonquières

chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h à 16h en mairie

#### Sorgues

chaque 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 11h à l'espace du Moulin

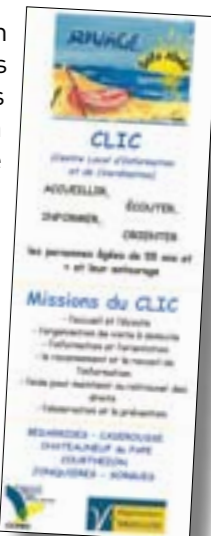
Dans le cadre de sa politique sociale intercommunale, la CCPRO apporte son soutien financier à l'association **CLIC RIVAGE**.

Cette dernière, en partenariat avec les acteurs du domaine social, intervient sur les six communes du territoire, avec l'objectif d'offrir aux personnes âgées de 55 ans et plus, ainsi qu'aux membres de leur famille, leurs aidants, et aux professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile, un lieu d'**accueil**, d'**écoute**, d'**information** et de **coordination** sur l'ensemble des services et structures sociales, sanitaires et médico-sociales.

Cet objectif se décline en 8 missions:

- ▶ L'accueil et l'écoute des personnes dans un local identifié et facilement repérable avec une adresse formalisée et un numéro de téléphone identifié.
- ▶ L'organisation et la tenue de permanences délocalisées dans les 6 communes couvertes par le CLIC.
- ▶ L'organisation de visites à domicile, sur la propre initiative du CLIC et s'il l'estime utile, en cas d'impossibilité de déplacement de l'utilisateur.
- ▶ L'information et l'orientation des personnes âgées de plus de 60 ans: mission essentielle à l'efficacité de la coordination autour de la personne âgée, ainsi qu'à une prise en charge réussie, réactive et efficace.
- ▶ Le recensement et le recueil de l'information.
- ▶ La contribution à l'entretien du lien social, avec l'appui des services du Conseil Général et des acteurs concernés.
- ▶ L'aide aux personnes âgées pour maintenir ou retrouver leurs droits en matière de protection sociale et de santé par la mise à disposition des dossiers de demandes et par une information sur la constitution de ces dossiers notamment en accompagnant les personnes et en les aidant à fournir les pièces nécessaires à la bonne constitution et aux modalités de transmission.
- ▶ L'observation et la prévention : Le CLIC est un pôle local d'observation des besoins et des réponses qui participe à l'évolution de la politique aux services des personnes âgées. Il fournit des données actualisées à sa mission d'observation/évaluation départementale.

En 2009, l'association est venue en aide à 76 nouvelles personnes âgées. pour connaître le programme des actions planifiées cette année, contactez le bureau d'accueil de l'association au 04 90 70 20 55





Communauté de  
Communes des  
Pays de  
Rhône et  
Ouvèze



# ALERTE À LA POPULATION EN CAS DE RISQUES MAJEURS

## Soyez prévenus des risques en temps réel, inscrivez-vous !

Dans le souci de renforcer la sécurité des personnes et des biens, la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze dispose, en cas de risque majeur, d'un **système d'alerte téléphonique**, permettant d'informer rapidement et personnellement tous les foyers, mais également les commerces et établissements professionnels installés sur le territoire de la CCPRO.

Afin de pouvoir prévenir l'ensemble de la population, **il est primordial que chacun ait renseigné les informations du formulaire 'Viappel'**.

Si la situation l'imposait, il vous serait adressé, par la voix du Maire, directement sur votre téléphone, un message vous informant de la situation et des mesures à suivre pour le bon déroulement du déploiement des services de secours et d'intervention.

Dans la rubrique *autres remarques*, n'hésitez pas à nous indiquer des éléments majeurs vous concernant (problème de santé, de mobilité, ou de situation de handicap, personne seule...).

N.B. : N'oubliez pas, bien sûr, de prévenir le service Accueil de la commune si vous changez de numéro de téléphone (fixe ou mobile) d'adresse ou même de situation pouvant nécessiter une intervention spécifique des secours. Pour être prévenues, les personnes résidant sur le territoire intercommunal doivent avoir communiqué leurs coordonnées téléphoniques en mairie. Avez-vous fait cette démarche ?

### Formulaire d'inscription

Je soussigné(e) :

Civilité : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Codepostal:84\_\_\_\_\_ Commune:\_\_\_\_\_

autorise la Communauté de Communes des Pays de Rhône et Ouvèze ainsi que la Commune à me contacter par téléphone : > lors d'un évènement de type Risque Majeur  
> pour un test annuel de vérification du bon fonctionnement du système.

Mon numéro de téléphone sur la Commune est le :

\_\_\_\_\_

Je suis client(e) FranceTélécom

2 numéros de téléphone peuvent être enregistrés pour une même personne.

Je souhaite également être prévenu(e) sur :

\_\_\_\_\_

REMARQUES : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Bulletin à renvoyer à CCPRO. Service Viappel.  
3 allée des Romarins . BP 50082. 84370 Bédarrides



## Les Risques Majeurs, quels sont-ils ?

risque inondation, risque feu de forêt, risque sismique,risque industriel,risque de transport de matières dangereuses, alertes météo de niveau Orange et Rouge,..